

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AGRICULTURE ET DE
L'ELEVAGE



Investir dans les populations rurales



GREEN
CLIMATE
FUND

PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE
REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)

Financements du Projet : Don FIDA N° 2000002606, Don Additionnel FIDA11 n°
2000003762 ; Prêt OFID n° 13606P, Prêt FIDA11 n° 2000003763, Don CRI n°
2000004520, Don FVC n° 2000003623

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
N°DNCMP/295/F/2024-2025 POUR LA FOURNITURE DES KITS
APICOLES

Financement : Don FIDA N° 2000002606

Imputation : 2C050103

Date de publication : 11/02/2025

Date d'ouverture des offres : 31/03/2025

Février 2025

Lettre de présentation d'avis d'appel d'offres international

Concerne : La fourniture de douze (12) kits apicoles en faveur de douze (12) associations apicoles des communes de Giheta, Nyarusange, Makebuko, Ryansoro et Gishubi de la province Gitega ; la commune de Mutumba de la province Karusi ; les communes de Giteranyi et Muyinga de la province Muyinga ; les communes de Marangara et Nyamurenza de la province Ngozi ainsi que les communes de Gatara et Kayanza de la province Kayanza.

DAO N° DNCMP/395.../F/2024-2025.

Date de publication : 11.../...2.../2025

Date d'ouverture : 31.../...3.../2025

1. Le Gouvernement de la République du Burundi a obtenu un don du FIDA n° 2000002606, un Don Additionnel FIDA11 n° 2000003762, un don FVC n° 2000003623, un don CRI n° 2000004520 d'une part, un prêt de l'OFID n° 13606P, un Prêt FIDA11 n° 2000003763, un financement du Fonds international de développement agricole (FIDA) destiné à couvrir le coût du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », et envisage d'en faire partiellement usage pour l'acquisition de ces biens. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B ».
2. Le Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B », prévoit de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de résilience des populations rurales du plateau central Burundais composé des provinces de Gitega, Karusi, Kayanza, Muyinga et Ngozi par une approche de gestion intégrée des terroirs grâce à une utilisation optimale des ressources naturelles adaptées à une pression démographique croissante. Il est financé par un Don et Prêt du FIDA, un prêt de l'OFID, un Don du Fonds Vert Climat (FVC), un Don CRI, une contrepartie du Gouvernement et une contribution des bénéficiaires. Le Projet a été conçu pour une durée de 6 ans. Les dates initiales de mise en vigueur et celle d'achèvement sont respectivement le 13/05/2019 et le 30/06/2025.
3. L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises ("soumissionnaires") à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour la **fourniture de douze (12) kits apicoles en faveur de douze (12) associations apicoles des communes de Giheta, Nyarusange, Makebuko, Ryansoro et Gishubi de la province Gitega ; la commune de Mutumba de la province Karusi ; les communes de Giteranyi et Muyinga de la province Muyinga ; les communes de Marangara et Nyamurenza de la province Ngozi ainsi que les communes de Gatara et Kayanza de la province Kayanza, avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.**

Le marché est constitué de trois (03) lots détaillés comme indiqué ci-après :

- **Lot 1** : Kits apicoles destinés aux 5 groupements des communes Gishubi, Ryansoro, Makebuko, Giheta et Nyarusange de la province Gitega
- **Lot 2** : Kits apicoles destinés aux 3 groupements des communes Muyinga, Giteranyi de la province Muyinga et la commune Mutumba de la province Karusi
- **Lot 3** : Kits apicoles destinés aux 4 groupements des communes Gatara, Kayanza de la province Kayanza ; Marangara et Nyamurenza de la province Ngozi

4. On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans le présent dossier d'appel d'offres.
5. L'appel d'offres est ouvert à quiconque souhaite y répondre, pourvu qu'il remplisse les conditions requises. Sous réserve des restrictions énoncées dans le dossier d'appel d'offres, les entités habilitées peuvent s'associer à d'autres soumissionnaires afin d'accroître leur capacité à livrer les biens et services connexes.
6. Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont en trois (3) lots.
7. Un soumissionnaire peut présenter son offre pour un, deux ou les trois lots mais aucun ne pourra être attributaire de plus de deux lots sauf en cas d'absence d'offres administrativement et techniquement conformes au dossier d'appel d'offres ou lorsque l'écart entre l'offre classée financièrement en première position et celle classée en deuxième position est supérieur à 20%.
8. La monnaie de soumission est soit le Franc Burundi (BIF), le dollar américain (US\$) ou l'Euro (€).
9. Il a été décidé, pour le présent marché, de passer un appel d'offres international, offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable sur le site du FIDA [<https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>]. Le processus d'appel d'offres international comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.
10. Aucune séance d'information ne sera organisée.
11. Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessous et selon les modalités indiquées dans les données particulières de l'appel d'offres – clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires, au plus tard le 31./03./2025 à 10 heures, heures locales (GMT+2).

PROJET D'INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE ET DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE AU BURUNDI (PIPARV-B)

À l'attention de :

Monsieur Damase NTIRANYIBAGIRA, Coordonnateur du PIPARV-B

Immeuble abritant des projets financés par le FIDA au Burundi

Avenue du Large n° 30 ; Téléphone : (+257) 22 24 92 51 ;

Courriel : ufcp2.piparvb@gmail.com.

Bujumbura - Burundi

12. Les offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées et seront renvoyées sans avoir été ouvertes au soumissionnaire. Toutes les offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission, dont les modalités et le montant seront précisés dans les données particulières de l'appel d'offres.
13. Veuillez noter que les offres électroniques *ne sont pas* acceptées, comme indiqué dans la clause 25 des instructions à l'intention des soumissionnaires.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Damase NTIRANYIBAGIRA

Coordonnateur

